

**Le CSP Neuchâtel vous propose
sa journée de**

FORMATION EN DROIT DES ETRANGERS



Constat

Le domaine du droit des étrangers est complexe et souvent méconnu du grand public. Des questions fréquentes interpellent les différent.e.s intervenant.e.s ainsi que les personnes concernées. Il peut s'agir à ce titre de problématiques, telles que :

- Pour me marier en Suisse avec mon fiancé de nationalité péruvienne, ce dernier doit-il avoir un permis de séjour ?
- J'ai perdu mon emploi et perçois de l'aide de la part des services sociaux, mon permis C est-il en danger ?
- Je suis un ressortissant de l'UE, à quelles conditions puis-je venir étudier en Suisse ?
- J'ai un permis C, une rente AVS et des prestations complémentaires, puis-je faire venir en Suisse mon époux étranger ?
- Ressortissant portugais, j'ai trouvé du travail en Suisse. Est-ce que je dois démontrer mes connaissances en français pour obtenir un permis ?
- Mon épouse veut me quitter pour aller vivre avec un autre homme, la séparation aura-t-elle une influence sur mon permis B ?
- Si je perds mon emploi et je m'inscris au chômage, est-ce que cela aura un impact sur ma possibilité d'obtenir la nationalité par mariage ?

Lors de cette formation, nous traiterons du cadre général et de la réglementation légale, en particulier de la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) et de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Après avoir fait un état des lieux des différents permis et de leurs conditions d'octroi, des situations spécifiques seront également abordées. Nous discuterons ainsi de l'implication de certaines situations de vie sur le statut des personnes concernées (perte d'un emploi, mariage, séparation, naturalisation, formation, etc.).

Public cible

Tout public intéressé et/ou en contact avec des personnes confrontées à des problématiques relevant du droit des étrangers.

Prochaine date

La prochaine journée de formation se déroulera le mardi **20 mai 2025** à Neuchâtel (8h30 à 17h00). Des informations plus précises concernant le lieu vous seront communiquées ultérieurement. Le formulaire d'inscription est joint au présent flyer. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mardi **8 avril 2025**. Le nombre de places étant limité, nous vous suggérons de vous inscrire rapidement.

Toutes les informations utiles se trouvent également sur notre site Internet : <https://csp.ch/neuchatel/service/formations/>.

Intervenantes

Les intervenantes sont spécialisées depuis de nombreuses années dans l'accompagnement juridique de personnes relevant du droit des étrangers. Elles travaillent en étroite collaboration sur les dossiers suivis au CSP Neuchâtel et offrent, au vu de leur parcours respectif, une prise en charge globale.

Crystel Dufaux Hess, avocate, secteur juridique du CSP à La Chaux-de-Fonds.
Elodie Lavanchy, avocate, secteur juridique du CSP à Neuchâtel.